

ACTUALITES/ RELEVÉ DE DELIBERATIONS

Conseil d'administration - séance exceptionnelle du 19 janvier 2022

Note: Ce relevé de délibérations est diffusé sous la responsabilité de la directrice pour informer rapidement l'établissement des votes du Conseil d'administration. Ce relevé n'a pas vocation à remplacer le compte rendu du conseil d'administration qui sera diffusé après validation par les membres lors de la prochaine séance. Les comptes rendus du CA sont disponibles sur l'intranet de l'établissement.

Présents ou représentés :

Collège des Enseignants chercheurs : MM. GOTLIEB, HIRSCHBERGER, LAIZE, LEIBAR, SOULAS, YUSTA GARCIA

Collège des Administratifs : Mme NAUD ; MM. AGOSTON, SOW

Collège des Etudiants : MM. BRIGGS-STURLESE, LOUNICI-BRISSAC

Collège des Personnalités extérieures: Mme GAUDIN représentant le CROA; Mme HERNANDEZ représentant le président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Mme LARUE-CHARLUS; MM. DETRAZ, LACONIN, PRIEUR

Invités:

Enseignants chercheurs de la formation Paysage: M. TRICAUD (présent), Mme SOULIER (excusée), MM. BERCOVITZ et MOISSET (absents)

Mme DUBOURTHOUMIEU (excusée)

Ont assisté avec voix consultative:

La directrice : Mme ZVENIGORODSKY

La directrice-adjointe : Mme CHIMITS

La secrétaire générale : Mme GASSIOT-CASALAS

Le président du CPS : M. BOURIETTE

Représentant le Rectorat Nouvelle-Aquitaine: M. JARDINE

Excusés:

Collège des Administratifs : M. COUDRAY

Collège des Etudiants : M. RANCIEN

Collège des Personnalités extérieures : Mmes REVEDIN, RUI, M. PAPADATO représentant le président de Bordeaux Métropole

Le représentant de la DRAC Nouvelle Aquitaine : Mme DESCAZEUX

Le représentant de la DRFIP Nouvelle-Aquitaine : M. ILIC-COPIN

L'agent comptable de l'ENSAP Bordeaux : M. BENJELLOUN-TOUIMI

Absents:

Collège des Enseignants chercheurs : M. DAVASSE

Collège des Etudiants : Mme ZGAINSKI

La séance s'est déroulée sous la présidence de M. Jean-Jacques SOULAS, enseignant-chercheur.

Avec 17 membres présents ou représentés, le quorum (12) est atteint.

L'ordre du jour de cette séance exceptionnelle, planifiée à la demande des membres du CA du 7 décembre 2021, porte sur le renouvellement d'accréditation/présentation de la nouvelle offre de la formation paysage.

Une note de présentation a été envoyée en préalable par le président du CPS, elle précise que :

- Le groupe de travail, mandaté par la CFVE, a été invité pour présenter un état d'avancement de ses travaux. Il est composé de cinq enseignants chercheurs de la formation paysage, représentatif de différentes orientations pédagogiques présentes au sein de la formation (Rémi Bercovitz, Guillaume Laizé, Alexandre Moisset, Hélène Soulier, Vincent Tricaud) et de deux élus de la CFVE (Christophe Bouriette et Marie-Elisabeth Dubourthoumieu).
- Le groupe de travail s'est réuni sept fois depuis la mi-décembre à ce jour. Il a travaillé dans un climat de confiance. Leur travail a consisté en la rédaction d'une nouvelle offre à partir des travaux menés lors du processus de renouvellement de l'accréditation, des rapports HCERES et des recommandations du groupe d'experts mandaté par le ministère de la culture et les attentes du CA.
- Le projet présenté ce jour a été validé unanimement lors de la CFVE du 12 janvier dernier.

Trois membres du groupe de travail sont présents à cette séance (voir liste ci-avant). Le CA avait émis le souhait que soit associé le groupe de soutien ministériel. La SDESRA a donné une réponse de principe positive à sa venue. Toutefois, sa composition n'a pas été connue suffisamment tôt pour lui permettre d'être présent.

Guillaume Laizé et Vincent Tricaud présentent le projet de programme (voir présentation exhaustive ci jointe):

Rappel des éléments de contexte :

Contexte

- Reformuler un nouveau programme pour la formation paysage
- Prendre en compte les remarques de l'HCERES
- Refonder le programme sur le référentiel de formation DEP
- Répondre aux attentes formulées par le CA et le Ministère
- Répondre au groupe « d'experts » du ministère
- La perspective de la création d'un diplôme de Licence

Propositions:

Structure de la maquette pédagogique

- Un programme sur 5 années = CPEP de 2 ans + DEP de 3 ans
- Des semestres organisés par UE (3 à 4 max) : 4 UE en Licence et 3 UE en Master
- 1^{er} année de DEP1 = une année de fin de Licence ?
- Des semestres thématiques
- Des UE Théorie et Pratiques des Projets de Paysage (TPPP) au centre des enseignements chaque semestre
- Des UE dédiées à la représentation et les techniques (écologiques et constructives)
- La professionnalisation : 1 stage en CPEP, 1 stage long en DEP (3/4 mois) et 1 optionnel en DEP3
- en Master, les « grandes questions de société » : transition, croissance/décroissances, risques...
- Une progressivité à discuter : en Licence S4/S6 et en Master S8/S9 (notamment le positionnement du stage long) > **2 à 3 scénarios à proposer**

Progressivité

- Enseigner la complexité au fil des 5 années d'étude
- Croiser les domaines pédagogiques (référentiel) de semestre en semestre
- Favoriser une prise d'autonomie des étudiants d'années en années
 - Faire évoluer l'encadrement des enseignements graduellement du cycle CPEP vers DEP,
 - Libérer progressivement du temps d'encadrement pour plus d'autonomie (étudiant acteur de sa formation)
 - Favoriser le temps de travail étudiant en DEP pour des recherches et des expérimentations personnelles.

Rythmes

SEMAINE TYPE :

- 2 jours pour UE1 (TPPP)
- 1 jour libre pour le travail étudiant
- 2 jours pour les autres UE

Ce rythme pédagogique sera modifié, intensifié ou étiré par :

- Exercices intensifs et workshop
- Sessions de terrain in situ et donc hors les murs sur une semaine
- Stages en S4 de juin à juillet et d'avril à juillet en S8 ou S9 (cf. scénario retenu)
- Ateliers de projet hors les murs en situation réelle avec des partenaires institutionnels
- ...

Parcours en niveau Master

- Ateliers de projets de paysage (UE1 TPPP) proposent des parcours au choix afin que les étudiants puissent expérimenter des enseignements en lien avec leurs engagements, aspirations...
- La question d'un tronc commun à la croisée de ses parcours
- En S10, 2 optionnels envisagés : un parcours recherche ou un approfondissement en maîtrise d'œuvre

Points de vigilance:

Points de vigilance

- 2 cycles (CPEP et DEP) dans l'attente de la création d'un cycle LICENCE
- Mobilité en S5
- Le lissage sur les 5 ans à moyens constants
- 22 heures de face à face par semaine (4x5/6 heures) + 1 journée libre
- Stages intégrés dans les emplois du temps (y compris stage long)
- Amélioration de l'accueil des Mobilités entrantes (réciprocité avec universités partenaires)
- Articulations / mutualisation / partages avec la formation architecture
- Partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur : Atelier de projet partagé avec l'IATU en S7
- Partenariats institutionnels (Régions, Département, Métropole...)
- L'après DEP (diplôme de spécialité, master, doctorat...)

Les administrateurs apprécient très positivement de ce projet, très clair dans sa présentation (y compris pour les non sachants) et solide dans ses propositions. Ils félicitent les membres du groupe de travail.

Les débats portent sur la poursuite du travail et permettent d'éclaircir des sujets.

Il est notamment proposé que soient :

- réalisé un comparatif entre la proposition et l'existant.
- assuré un lien fort avec la profession.
- contrôlé l'employabilité des diplômés, y compris au niveau «licence» (DEP1) qui est présenté comme un moment de réorientation ou de diplôme (valant grade de licence).
- proposée une mutualisation avec la formation architecture autour d'un socle commun autour des enjeux de la transition écologique (dont la Région Nouvelle Aquitaine permet l'exploration très large).

- expertisés les besoins en qualification et en compétences des enseignants chercheurs pour mettre en application ce nouveau programme.

Les administrateurs sont individuellement prêts à soutenir et participer à la facilitation des actions à venir. Le CA est prêt à toute forme d'appui, notamment si besoin auprès de la SDESRA, pour accélérer la mise en place du groupe de soutien ministériel.

Le CA a voté à l'unanimité:

- Les orientations du nouveau programme.
- La poursuite du groupe de travail interne.

L'avancement du travail et le projet architecture seront présentés à un prochain CA exclusivement consacré à ce sujet.

La directrice de l'ENSAP Bordeaux,


Camille Zvenigorodsky